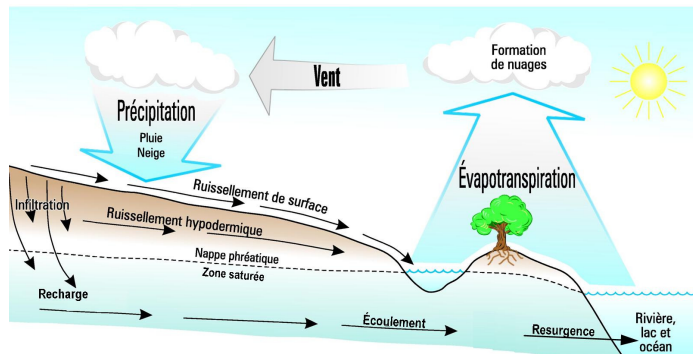


Les eaux souterraines, une ressource vitale pour le bassin versant !

Saviez-vous que 65% de la population du bassin versant de la rivière Chaudière s'alimente en eau potable à partir des eaux souterraines ?

Puisque l'eau souterraine est la principale source d'alimentation en eau potable pour le bassin versant, il est primordial de bien connaître cette ressource afin d'en privilégier une utilisation adéquate et durable.

Contrairement à la croyance populaire, l'eau souterraine n'est pas localisée dans des rivières ou des lacs dissimulés sous la surface. À partir d'une certaine profondeur, qui est généralement de l'ordre de quelques mètres au Québec, l'eau est omniprésente au sein des fractures des roches et des interstices du sol (espaces entre les grains de sable et de gravier). C'est un peu comme lorsqu'on arrose une plante : l'eau que l'on verse à la surface s'infiltré dans la terre et descend jusqu'au fond du pot. Si on met assez d'eau, il y aura un horizon de terre saturée d'eau à la base du pot, alors que la partie au-dessus sera humidifiée, mais contiendra encore de l'air. La zone saturée d'eau correspond à ce que l'on nomme *l'aquifère*.



Source: modifié de MDDEP 2006

Cette eau souterraine constitue une ressource naturelle qui subit un renouvellement lent, mais continu. En effet, elle est alimentée par la portion des précipitations qui s'infiltré dans le sol. Sitôt la zone saturée atteinte, cette eau entreprend un parcours plus ou moins long qui pourra durer plusieurs jours, voire plusieurs années ou plusieurs siècles, et l'amènera à faire résurgence dans les rivières, lacs et océans, qui constituent les eaux de surface. L'eau souterraine est donc une ressource naturelle renouvelable étroitement liée avec les eaux de surface.

En faisant résurgence dans les eaux de surface, l'eau souterraine permet le maintien du niveau de base des cours d'eau et des lacs, et la survie des espèces qui y vivent (faune et flore). Cette fonction « écologique » de l'eau souterraine démontre que son utilité ne se limite pas aux activités humaines.

Ne manquez pas la prochaine capsule d'information consacrée aux ouvrages de captage des eaux, c'est-à-dire comment l'eau passe des profondeurs de la terre au robinet.

Pour en savoir davantage sur le Projet eaux souterraines de la Chaudière (PESC), vous pouvez consulter le site Internet du COBARIC : www.cobaric.qc.ca.

Le Projet eaux souterraines de la Chaudière est rendu possible par la contribution financière du Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ) grâce au *Programme d'approvisionnement en eau Canada-Québec*, une initiative fédérale-provinciale d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

Promoteur :



Chargé de projet :



Partenaires :



- Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs



Ressources naturelles Canada

Natural Resources Canada



Partenaire financier :



FINANCÉ PAR :



Agriculture et Agroalimentaire Canada

Agriculture and Agri-Food Canada

